

DEC122404DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Anne Doucet, chargée de mission pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°120139INS2I du 26 janvier 2012 portant nomination de Mme Anne Doucet en qualité de chargée de mission pour l'INS2I ;

Vu le projet d'avenant n°1 à la convention de création de l'Unité Mixte Internationale (UMI) Multimédia, Information, Communication et Applications - MICA, entre Hanoi University of Science and Technology (Vietnam), l'Institut National Polytechnique de Grenoble et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Anne Doucet, chargée de mission pour l'INS2I, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'avenant n°1 à la convention de création de l'Unité Mixte Internationale (UMI) Multimédia, Information, Communication et Applications - MICA, entre Hanoi University of Science and Technology (Vietnam), l'Institut National Polytechnique de Grenoble et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 septembre 2012

Alain Fuchs